

# De-ci, de-là

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 648

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264977>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Papiers Peints**  
**DUMONT**  
19 B° HELVETIQUE

**Que les fleurs de Hirt sont donc belles!**  
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Pour soigner  
**TOUX et MAUX DE GORGE**  
prenez la  
**POTION FINCK**  
(formule du Dr. Bischoff)  
En vente à la PHARMACIE FINCK & Co  
26, rue du Mont-Blanc, Genève  
au prix de Fr. 1.80.

**BAECHLER**  
tient tout prêt tout!

cesse, à la mémoire de laquelle cette institution sera consacrée. avait conçu ce projet, elle-même la première femme de son pays à embrasser cette vocation, entrant résolument comme étudiante-apprentie à l'hôpital des enfants malades d'Ormond Street; et toutes les sœurs gardent le souvenir vivant de sa promptitude d'esprit, de son

ardeur à apprendre, de sa simplicité, et par dessus tout de son désir de développer toutes les possibilités médicales dans son pays. « Quand je retournerai là-bas... », disait-elle souvent. Elle y retourna, en effet, après avoir passé brillamment ses examens d'hôpital et ses examens officiels, mais, hélas, pour y mourir sans avoir

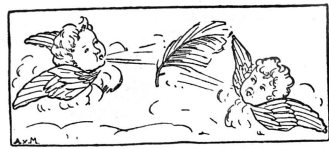
**A la Halle aux Chaussures**  
Maison fondée en 1870  
**Mme Vve L. MENZONE**  
Solidité - Élégance  
5% escompte en tickets jaunes  
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

tolérance qui étaient interdites aux termes de la loi de 1930 sur la protection de la santé publique et l'assistance sociale.

Le nouveau décret assujettit aussi à des examens médicaux périodiques et occasionnels les prostituées et toutes les autres personnes (sauf les femmes mariées) exposées à contracter et à transmettre des maladies vénériennes. Le mariage est interdit aux vénériens. D'autres dispositions, obligeant les malades vénériens à se soigner et punissant la transmission des maladies vénériennes, existaient déjà dans la loi de 1930.

Le décret, qu'inspirent des principes dictatoriaux de coercition dans un domaine où jusqu'ici elle s'est avérée inefficace à l'égard de la population civile, ne saurait prévenir la dissémination des maladies vénériennes.

F. A. I.



**DE-CI, DE-LA**

**Une présidente de la Chambre basse.**

C'est au Danemark que cela se passa, le 2 juin dernier. En effet, cette session de la Chambre a été présidée par Mme Gautier-Schmitt, seconde vice-présidente de cette Assemblée législative.  
S. F.

**La mort d'une romaneière.**

De Melbourne (Australie) vient d'arriver la nouvelle de la mort d'une romaneière suisse, Mme Esther Landolt. Elle était Zurichoise et avait épousé un médecin de Melbourne. Elle a publié en Suisse plusieurs romans, écrits après s'être fixée en Australie, mais dont l'action se passe dans sa patrie. Sa *Delphine, la servante*, a été honorée d'un prix d'honneur de la Fondation Schiller suisse.  
S. F.

**Les femmes médecins dans le Reich.**

L'Allemagne comptait, en 1942, 75.960 médecins, dont, comme l'a écrit *Médecine et Hygiène*, N° 6, 9.426 femmes. Celles-ci se répartissaient comme suit: 4546 exerçaient leur activité sur la base d'un contrat de service, et 2.210 s'étaient établies comme praticiens indépendants. Les autres n'exerçaient pas leur profession. La proportion des femmes médecins mariées était de 54,7 %, dont 47,1 % avaient épousé des collègues.  
S. F.

**Le plus jeune des conseillers d'Etat en Angleterre.**

La princesse Elizabeth va sous peu devenir conseiller d'Etat — le plus jeune dans l'histoire

de la Grande-Bretagne. M. Churchill a informé le Parlement que le roi désire qu'elle soit de ceux qui sont appelés à jouer le rôle de conseillers d'Etat quand il s'absente de Grande-Bretagne. Les amis de la famille royale, qui ont admiré la façon dont le roi et la reine ont ordonné l'instruction de la princesse pour lui permettre de jouer son rôle dans les affaires de l'Etat, constatent que cette décision touche encore à sa formation pratique. La princesse connaît déjà bien les affaires de l'Etat et les affaires courantes; elle étudie l'histoire internationale aussi bien que l'histoire britannique.

**L'activité de „la Source“.**

En une année, l'Ecole de gardes-malades de la Source a pourvu aux études de 164 élèves et délivré 32 diplômes; soigné dans son infirmerie 365 malades à un prix de pension très bas (inférieur au prix de revient), soit 8385 journées de malades; procuré par son dispensaire 3775 consultations gratuites et 3591 traitements divers à la population nécessiteuse de Lausanne; et visité bénévolement 5876 malades indigents à domicile.  
... Et voilà ce que font et peuvent des femmes.

**Un hommage au Service agricole féminin.**

Lord Woolton, ministre britannique de l'Alimentation, a récemment pris la parole devant plusieurs milliers de jeunes filles du Service agricole, après avoir assisté à leur défilé. « Je vous considère — a-t-il dit — comme faisant partie d'une sorte de « quatrième service défensif » chargé de parer au danger de famine. Il les a chaudement félicitées de leur inaltérable bonne humeur malgré une dure besogne, de leur endurance et de leur courage, ajoutant qu'elles avaient fait preuve de brillantes qualités dans l'adversité et (ce qui est plus difficile) de patience dans leur labeur quotidien.

**Des femmes pilotes.**

Pour la première fois depuis la guerre, des femmes anglaises vont apprendre officiellement à

voler. Le Ministère de l'Aéronautique a invité les membres auxiliaires des W.A.A.F. (Auxiliaires féminins de l'Aviation) à apprendre à voler afin de pouvoir conduire des avions en Grande-Bretagne ou outre-mer. Les officiers, sous-officiers et autres sont éligibles, et il n'est pas nécessaire qu'elles aient déjà une expérience du vol. Elles doivent être prêtes à servir en tous lieux. Les volontaires doivent être célibataires et n'avoir pas plus de 28 ans.

**Presse féminine.**

Nous saluons l'apparition d'un nouveau confrère. Voilà, qui sort chaque mois à Lausanne, sous la direction de Mme Dierker (Morges). Il s'agit d'une petite revue destinée à la famille, où sont donnés mille renseignements pratiques sur la nourriture, le moyen de se maintenir jeunes et belles; on y trouve aussi des articles plus substantiels, notamment des interviews médicaux, puis des nouvelles dues à des plumes connues.

Bonne chance à ce nouveau confrère, qui rendra d'excellents services aux ménagères, notamment en leur apprenant à utiliser les produits de notre sol.

**Les éclaireuses anglaises au travail.**

Dans tout l'Empire britannique, les Eclaireuses font du service national et 530.000 servent en Angleterre. Dans quantité de grands hôpitaux, elles se sont révélées des assistantes si efficaces que les infirmières leur confient, sans surveillance, le travail dans les salles. Un grand nombre d'entre elles travaillent en faveur des familles évacuées; dans tout le pays, elles se mettent à la disposition des personnes chargées de ces évacués et prêtent leurs services dans les gares de chemins de fer et dans les hôtels. Pendant leurs vacances, elles campent à la campagne et aident à faire les moissons. Elles entretiennent les jardins dont les propriétaires ont été mobilisés. Elles travaillent dans des centres de réparation et aident les forestiers à élaguer et à nettoyer les plantations.

**le choix pour toutes les bourses**

**Buisson-Paisant**  
3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

**Au Bébé**  
Voyez  
Paris d'Italie  
M. Slat.  
Maison spéciale de LAINES et tous tricots mains  
Sous-vêtements dames et enfants

le temps de commencer l'œuvre à laquelle elle s'était consacrée avec tant de dévouement et de savoir-faire.

La nouvelle institution comprendra, avec une école d'infirmières, une clinique médicale, un laboratoire de recherches, une bibliothèque aussi bien pour les professeurs et les élèves que pour les malades, et un service itinérant destiné aux malades des villages lointains. En plus des services incalculables qu'elle rendra à la population, elle permettra de faire des études précieuses sur les maladies tropicales.

**Le rétablissement des maison de tolérance en Roumanie**

Un décret-loi paru au *Monitorul Oficial* du 11 septembre dernier rétablit les maisons de

traités, et spécialisée dans les soins des maladies de femmes. Le prof. Hergott lui a attribué l'invention de la périnoraphie (opération chirurgicale très délicate, qui répare la déchirure du périnée, aux parties génitales). Elle écrit ses mémoires et l'on conserve dans des bibliothèques italiennes plusieurs exemplaires manuscrits de ce livre. Dans cet ouvrage, docte et curieux, il y a plusieurs recettes pour la préparation de parfums et de teintures, et d'après ce que Trotula nous dit de ses expériences médicales, nous pouvons nous faire une idée exacte des connaissances de cette époque en matière d'obstétrique.

D'autres noms de doctresses de Salerne nous sont parvenus. L'une d'elles fut célèbre comme chirurgienne, deux siècles plus tard. Un document de l'époque fait état de la permission d'exercer la profession de médecin accordée à la femme de Matteo di Romana, appelée Françoise. Avec la décadence de l'Ecole de Salerne qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, avait perdu toute son importance, il n'est plus trace de femmes médecins. Du moins nous n'avons plus aucun document prouvant l'inscription de femmes comme élèves médecins.

... Les universités, qui n'établissent plus aucune différence de sexe entre leurs inscrits, ne font donc aujourd'hui que retourner à l'antique et sage tradition de la plus grande des écoles de médecine.

**Femmes medecins dans l'antiquité**

De la même collaboratrice dans le même journal, les intéressants détails suivants:

...L'histoire de la médecine cite un grand nombre de femmes qui, dès les temps les plus reculés avaient acquis une renommée en exerçant la profession de médecin. N'insistons pas sur le fait qu'elles se dédiaient surtout à l'art des cosmétiques, qu'il était difficile, sinon impossible, en ces temps-là, de séparer de la médecine proprement dite.

La première femme médecin sur laquelle on possède des renseignements quelque peu certains était une Grecque, appelée Aspasie. Les historiens ne savent pas s'il s'agit là de la célèbre amie de Périclès, ou d'une homonyme. Ses écrits d'obstétrique furent recueillis en un traité par Actius d'Amida (543 av. J.-C.), mais ils ont été perdus. Aspasie s'était surtout spécialisée dans la cosmétique.

L'histoire d'une autre femme médecin, Artémise, est plus connue. C'est là une des figures féminines les plus sympathiques de l'antiquité; elle est représentée comme le symbole de la fidélité conjugale. Artémise était l'épouse du roi Mausole de Carie auquel elle fit élever un splendide tombeau, qui devient l'une des sept merveilles du monde. Elle s'occupa avec beaucoup d'intelligence d'études de médecine, et spécialement du pouvoir guérisseur des plantes. L'histoire d'ailleurs nous apprend que si Sparte laissait aux femmes toute liberté d'accéder aux professions libérales, les Athéniens avaient interdit, par une loi, aux femmes et aux esclaves (charmant ce rapprochement, n'est-ce pas?) l'exercice de la médecine.

Et voici que surgit l'un des noms de femmes les plus célèbres de l'antiquité: Cléopâtre. La reine d'Egypte s'adonna sûrement à la médecine, mais, comme elle, deux autres reines de la dynastie des Ptolémées s'appelaient aussi Cléopâtre s'y adonnèrent également, on n'a pas pu fixer ce point d'histoire: Cléopâtre, quelle qu'elle fût, étudia le pouvoir de plusieurs poisons et les effets des vins et des liqueurs empoisonnés. L'on affirme même qu'elle n'eut aucun scrupule à les essayer sur ses esclaves.

Et voici d'autres « médeciniennes » célèbres: telle que sainte Nécérate de Bysance, qui sut guérir saint Jean-Chrysostome d'une pénible maladie d'estomac. ... Dans l'ancienne Rome, à côté des femmes habiles à composer des mélanges cosmétiques ou des médicaments, femmes médecins qui eurent leur heure de célébrité, on trouve d'autres femmes qui savaient préparer surtout des poisons c'est-à-dire des Brinvilliers avant la lettre! Mais à la fin de l'Empire romain, les femmes médecins disparaissent, et il faut attendre le X<sup>e</sup> siècle pour en voir réapparaître.

Le mouvement partit à cette époque de la fameuse Ecole de Salerne, qui fut une pépinière de « médeciniennes ». Dans cette école célèbre, fondée vers l'an 1000, l'on acceptait des élèves des deux sexes, lesquels, une fois leurs études terminées, avaient le droit d'exercer leur profession. Il ne s'agit donc plus de guérisseuses sans titre officiel, ni de sages-femmes, mais bien de véritables doctresses ayant conquis des diplômes sérieux.

La plus illustre de ces « mulieres salernitanae » est Trotula de Ruggiero, issue d'une famille noble et puissante, auteur de divers ouvrages et

**Apprivoisons les chiffres!**

**Un peu de statistique sur le cinéma en Suisse**

Sait-on bien... qu'il est vendu annuellement de 30 à 36 millions de billets de cinéma dans toute la Suisse? et que 50 à 54 millions d'heures sont passées au cinéma chaque année par nos concitoyens et concitoyennes? ...

qu'il existe en Suisse allemande 196 cinémas, au Tessin 23, et en Suisse romande 114, ceci sans tenir compte des localités qui font usage à tour de rôle des appareils? ...

que les villes qui possèdent le plus grand nombre de ces lieux de représentation relative-ment au chiffre de leur population sont, dans l'ordre suivant: Bienne (97,5 ‰), La Chaux-de-Fonds (95 ‰), Lausanne (76 ‰), Genève (75 ‰); puis, passablement en arrière, Lucerne (59 ‰), Bâle (51 ‰), Zurich (50 ‰), Saint-Gall (39 ‰), Winterthur (33 ‰), et pour finir Berne (32 ‰), soit presque la moitié des chiffres de Lausanne et Genève.

On se demandera pourquoi la proportion est tellement plus forte pour la Suisse romande? par exemple pourquoi Genève possède 20 cinémas, alors que Bâle, dont la population est à peu près la même, n'en compte que 15? et pourquoi Berne n'en aligne que 8 et Bienne 6? Peut-être s'en trouvera-t-il parmi nos lecteurs que ce problème de psychologie nationale intéressera, et dont nous serons heureux de recevoir les solutions proposées.

(D'après les chiffres publiés pour 1942 par le journal « Foyer pour tous ».)

**Un Bureau de conseils pour l'achat de meubles et de trousseaux à Bâle**

La Commission féminine bâloise pour les questions économiques (*Basler Frauenkommission für Wirtschaftsfragen*), organisée au début de la guerre, s'est beaucoup occupée de l'aide aux familles de mobilisés, comme le firent des organisations privées dans de nombreux cantons, avant que fussent créées les diverses caisses de compensation et d'allocations pour les mobilisés. Pendant que la Commission se livrait à cette activité particulière, elle constata que de nombreuses familles de mobilisés se trouvaient brusquement dans la gêne, parce qu'elles avaient contracté des obligations que les secours qu'elles recevaient — suffisants pour les frais de location et les dépenses quotidiennes indispensables — ne pouvaient couvrir. La majorité des dettes dans lesquelles se virent ainsi plongés non nombre de ménages provenaient d'achats à tempérament. La Commission fut ainsi amenée à étudier l'ensemble des problèmes touchant les achats à tempérament, le budget familial et l'acquisition d'un trousseau modeste; le résultat de ces études fut la création, au début de l'année 1943, d'un Office de consultation pour l'achat de meubles et de trousseaux.

La tâche de cet Office consiste surtout à conseiller les gens avant qu'ils se décident à un achat inconsidéré qui les chargerait d'obligations auxquelles ils ne pourraient faire face par la suite. Les achats discutés sont envisagés du triple point de vue esthétique, technique et économique. La question du beau ne peut sans doute être envisagée et résolue de la même manière pour tous, mais il existe certains principes généraux qu'il est parfaitement possible de faire connaître et certaines fautes de goût qu'il est possible d'éviter. Les gravures qui sont montrées au cours de la séance ne portent pas le nom du fabricant, afin d'éviter toute propagande commerciale pour l'une ou l'autre fabrique. Une dérogation à cette règle n'est faite que si quelque'un est décidé fermement à un achat déterminé, immédiatement après avoir vu les gravures de l'Office. On suggère